

*iers, ne distingue aucun lieu d'un autre, et vous cueille où que vous soyez, quelle que les mangroves des palétuviers qui avancent –, les arbres méprisent nos préoccupations te terre à l'endroit même où ils ont germé. S'ils la quittent jamais... Les deux platanes d'une éternité potentielle. Peut-être aussi ne s'agit-il que d'un seul arbre : leur forme cines de nombreuses rencontres, des frôlements, des fusions, récentes ou primordiales.*

NICOLAS CAVAILLÈS

# vie de monsieur Leguat

# GONCOURT DE LA NOUVELLE

2014





© Les Éditions du Sonneur, 2013  
ISBN : 978-2-916136-65-3  
Dépôt légal : septembre 2013  
Conception graphique : Anne Brézès

Les Éditions du Sonneur  
5, rue Saint-Romain, 75006 Paris  
[www.editionsdusonneur.com](http://www.editionsdusonneur.com)

NICOLAS CAVAILLÈS

vie de  
monsieur  
Leguat





*Aux mânes de Mano,*

*...la ballade d'un marinier  
prisonnier d'un voyage  
sans but...*

*Outre les mots étrangers, les titres d'ouvrages et les noms de navires, sont composés en italiques les emprunts au récit de François Leguat, Voyage et aventures de François Leguat et de ses compagnons en deux îles désertes des Indes orientales.*

# == 1 ==

LA SAGESSE DE L'ARBRE – naître et mourir au même endroit – est étrangère à l'humain. Peut-être celle ou celui qui planta – s'ils le furent – les deux platanes du Mollard le fit-il pour leur donner procuration, craignant pour soi-même un exil que mille raisons pouvaient occasionner : un mariage, la tentation du voyage, ou quelque révocation. On ne choisit guère plus l'endroit où l'on meurt que celui où l'on naît. Certains destins s'amuse de clins d'œil et autres déjà-vu plus ou moins mélancoliques, mais la mort n'entre pas dans ce type de divertissement, elle nie les symboles, se moque des calendriers, ne distingue aucun lieu d'un autre, et vous cueille où que vous soyez, quelle que soit l'heure.

Sauf exceptions exotiques – car il est dans les mangroves des palétuviers qui avancent –, les arbres méprisent nos préoccupations de créatures mobiles, voire



frénétiques, et quittent cette terre à l'endroit même où ils ont germé. S'ils la quittent jamais... Les deux platanes du Mollard témoignent de la légèreté des siècles, et d'une éternité potentielle. Peut-être aussi ne s'agit-il que d'un seul arbre : leur forme jumelle laisse imaginer dans le déploiement de leurs racines de nombreuses rencontres, des frôlements, des fusions, récentes ou primordiales.

La Veyle s'écoule en contrebas de leur colline, dans le creux des champs et des prairies, fraîche et fine, sombre et tranquille, indifférente aux moulins.

Parallèle à la rivière, sur la grand-place du village, l'église blanche au clocher rose foncé arrête devant elle la corolle du cimetière sauvage qui l'entoure, elle dresse ses arcades romanes, et retombe en galonnière de bois. La petite Catherine au-dessus du porche et le Jean-Baptiste du blason interne, sur la clef de voûte, parlent comme au temps d'avant l'invention des mots. Quatre bêtes soutiennent la nef en culs-de-lampe.

Il y a par la campagne quelques nobles fermes de pisé disséminées, solidement allongées sur l'argile et reliées par des chemins sans fin, que l'hiver et le sol marécageux rendent impraticables.

C'est là, à Saint-Jean-des-Aventures, ancien Chavagnat, que François voit le jour en 1638, fils d'Anne Dumont et d'Abraham Leguat, avocat au bailliage de Bresse, et frère de Suzanne et de Mathieu.

## == 2 ==

SUZANNE ÉPOUSE JÉRÉMIE PERRET, juge des Appellations du comté, en 1659. À la mort d'Abraham, en 1664, le cadet François hérite aux dépens de Mathieu, handicapé, du domaine du père, au lieu-dit Sauzey, dans le village de Bey, situé au sud de Saint-Jean-des-Aventures, de l'autre côté de Pont-de-Veyle. L'usufruit de la propriété de Saint-Jean lui échoit aussi, et la charge de veiller sur son frère. François vaque aux activités de la seigneurie, robuste fief à maison forte, au-dessus de laquelle il est écrit: « Espoir en Dieu seul. » Gentilhomme campagnard, il collabore avec les grangiers de Sauzey, les meuniers de la Veyle, et les pasteurs de Mâcon, de Saint-Cyr-sur-Menthon, de Pont-de-Veyle. Tout protestant qu'il soit, il est anobli en 1671.

Il a vu en 1663 l'interdiction du culte réformé à Pont-de-Veyle, qui a jeté la moitié du bourg dans l'illégalité, et le débordement de la Veyle en 1664, cause de nombreuses noyades et de plus de morts encore que la foudre. La peste passe tous les trois, quatre ans, et la famine, la taille, la dîme et la gabelle rôdent. Dans ces années-là, aussi, la région s'horripile de compter un assassinat par an. Prise à la maison de Savoie en 1601 par Henri IV, ce grand Henri, la Bresse, sous Louis XIV, est tiraillée, et les persécutions, encore silencieuses, s'intensifient. Quand les ritualistes couvrent de bruits domestiques les prêches calvinistes, leurs adversaires

faufilent leur vengeance dans les fentes des chapelles, et urinent par là en plein office catholique. Leurs cimetières confisqués, les cadavres des protestants dorment souvent leur sommeil éternel parmi la boue et les charognes des bêtes.

==== 3 =====

EN 1685, ON ENTEND CHANTER de par la Bresse :

*Que feray-vo pouvro hugueno,  
vo vulay tartou bin panno ;  
sans ministro et sans elise, obin!*

*Et bin tou sans chemise.*

*Vos m'entendis bin.*

*Se vo ne vo convarty po,  
on vo zaccablara de mo,  
de seudar et de taille, obin!*

*Adieu, pouvra canaille.*

*Vos m'entendis bin.*

L'édit de Fontainebleau révoque celui de Nantes, la chasse à l'homme s'emballa, et le XVII<sup>e</sup> siècle achève d'être celui des deuils innombrables et de la plus brève espérance de vie. « Un chrétien sur cette terre n'est jamais vivant », dit Bossuet, mais l'heure est aux querelles séculières, et Bossuet lui-même sacrifie aux traîtres, aux égarés, aux ennemis, délaissant les fondateurs des discours funèbres pour gratter le long

papier des chicanes théologiques. L'un naît François, protestant, bressan; l'autre Jacques Bénigne, catholique, bourguignon. La chrétienté a beau les couvrir d'un même habit noir – couleur mortifiante qui sied le mieux au corps humain, papiste ou huguenot –, il faut beaucoup d'ironie, de détresse ou de dragonnades pour passer d'un camp à l'autre, d'une identité à l'autre. Une princesse palatine dira plus tard: « Lorsque l'heure de la mort a sonné pour quelqu'un, tous ceux qui l'entourent sont frappés d'aveuglement et le mènent à sa perte. » Peut-être en va-t-il ainsi, aux premiers tintements de cloches funestes de la fin du Grand Siècle, quand une moitié de la France a raison de l'autre.

Autour de la Veyle, on détruit les derniers temples, on menace les derniers pasteurs. Malgré l'interdiction de quitter la France, les protestants de Bresse s'enfuient massivement, en 1687 et 1688, vers la Suisse ou la Prusse. François Leguat doit s'y résoudre lui aussi, après avoir enduré quatre années sans liberté: il laisse son domaine en fermage à son beau-frère et gagne la Hollande, le 6 août 1689.

On ne lui sait pas d'épouse ni d'enfant. Sa vie jusqu'ici pourrait se résumer à son travail et à sa foi, à la Bresse et aux Bressans. Il part seul, parmi les derniers. On l'imagine sans affaires, que de l'amertume; sans projet, que l'énergie de la marche, le réflexe de l'er-

rance. S'il prête assez l'oreille pour entendre la séduisante musique des mœurs dégagées et des autres vies possibles qui l'attirent à Amsterdam, il s'y rend par défaut.

Quoi qu'il en soit, où qu'il aille, il a tout perdu.

#### ==== 4 =====

C'EST EN HOLLANDE, dès lors, qu'il y a trop de protestants. On en envoie dans les îles à diverses fins économiques ou philosophiques, impérialistes ou utopiques. L'Éden pourrait constituer un marché d'avenir.

François Leguat est tellement libre qu'il peut faire n'importe quoi, y compris coloniser une île dans l'océan Indien. Est-il jamais monté sur un bateau? À plus de cinquante ans, délivré du souci d'avoir une vie, il peut bien aller mourir à l'autre bout du monde – vomir cinq décennies de terre ferme dans les flots de l'Atlantique, sculpter les poutres d'un temple de fortune sur un rocher désert battu par les vents pour être le premier locataire du cimetière attenant, observer la faune et la flore que Dieu a jusqu'ici protégées de la main de l'homme, s'empoisonner d'un fruit neuf, perdre une lutte féroce avec un sanglier sans nom, ou bien se noyer ici ou là, renversé avec son navire par la houle et la tempête, emporté par une vague alors qu'il contemple l'horizon bleu, la lune rousse.